

Chers collègues,

Notre réunion d'aujourd'hui se situe à un moment décisif des relations entre le Canada et le Mexique.

La dernière fois que le Comité ministériel mixte (CMM) s'est réuni à Ottawa, en janvier 1990, il a pris des mesures importantes pour revitaliser notre partenariat, surtout dans le domaine économique.

Ce que nous avons accompli depuis est remarquable.

Nous avons surtout réussi, en l'espace de 14 mois, de juin 1991 à août 1992, à négocier avec les États-Unis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui créera la zone de libre-échange la plus vaste du monde.

L'entrée en vigueur de l'Accord, le 1<sup>er</sup> janvier 1994, sera un événement important pour les trois pays.

La création, sur une période de dix ans, d'un marché nord-américain libéré de tous les droits de douane et de nombreux obstacles non tarifaires et fondé sur la libéralisation de l'investissement et des services, accentuera le dynamisme des trois économies.

Ce nouveau marché nous aidera à jeter les fondations de notre prospérité économique, dont dépend le bien-être de nos citoyens.

Je tiens à assurer nos amis mexicains ici présents que le Gouvernement du Canada est fermement résolu à voir se concrétiser l'Accord de libre-échange nord-américain. En fait, nous nous proposons de déposer au Parlement la loi de mise en oeuvre dans quelques semaines, et nous avons bon espoir que les deux chambres du Parlement l'adopteront assez tôt pour permettre l'entrée en vigueur de l'ALENA le 1<sup>er</sup> janvier prochain, tel que stipulé dans l'Accord.

Le Canada s'est également engagé à accroître la coopération trilatérale en matière d'environnement et de travail. Au cours des négociations de l'ALENA, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont aussi amorcé d'importantes discussions sur la coopération dans ces secteurs.

Ces pourparlers ont accru la coopération que les réunions du Comité ministériel avaient déjà établie entre le Canada et le Mexique. Nous sommes satisfaits des progrès accomplis jusqu'ici grâce à la coopération bilatérale mais, sur le plan trilatéral, nous voyons une occasion de faire de nouveaux progrès dans ces domaines.

Nous nous réjouissons de l'importance qu'accorde l'administration Clinton à l'environnement et au travail, et nous sommes prêts à